COMMUNE DE BELLAC

Le conseil municipal se réunira le 1er décembre 2026 à 18 heures 30, salle du Conseil Municipal de l'Hôtel de Ville.

ORDRE DU JOUR

I- FINANCES

1) Révision des tarifs des redevances et des participations pour services rendus – Année 2027
2) École de Musique – Tarifs Année 2027
3) Admission en non-valeur – Budget principal
4) Effacement de dettes – Budget principal
5) Versement d'un acompte sur subvention au C.C.A.S (Centre communal d'action sociale)
6) Avance sur subventions 2027 (Bellac sur scène, CSBO, Loisirs et Culture, Harmonie de Bellac)
7) Budget annexe de l'Ecole de Musique et de danse : subvention d'équilibre du budget principal
8) Budget annexe du lotissement de Bellac : subvention d'équilibre du budget principal
9) Autorisation de mandatement de dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2027
10) Plan de financement prévisionnel pour la démolition de l'Îlot du Coq et demande de subvention
11) Climatisation de la salle Jean Blanzat : Plan de financement et demande de subvention
12) Plan de financement pour la remise en état des poteaux incendie et demande de subvention

II- ADMINISTRATION GÉNÉRALE

1) Convention avec la FDAPPMA 87 pour l'entretien de parcelles au Moulin des Pères
2) Convention avec l'Etablissement Public Territorial du Bassin de la Vienne
3) Règlement intérieur restauration scolaire - Actualisation

III- DÉCISIONS DU MAIRE

Compte rendu des décisions prises en application de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales

Mis en ligne le 26/11/2026 à 09:17 (Paris, France) par : Bellac
https://panneau-pocket.s3.gra.perf.cloud.ovh.net/source/module_pdf/shared6b07eb11457e77.94635192-1795681041.pdf